

COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1/ 12/ 2010

PRESENTS = R. MAISONNEUVE. M. LAPEYRADE. G. DELAINE. G. LATAPIE.
E. LAFOURCADE. R.LASBATS. A.BOURNAZEL. R. LAFOURCADE

ABSENTS = C. MONTARDON. C. LARRIEU. A. LEMAITRE (excusé)

SECRETAIRE de SEANCE = E. LAFOURCADE

Ordre du jour.

- ADSL, WIMAX
- Demande de subvention.
- Délibérations.
- Réhabilitation des assainissements.
- Centre de loisirs
- Urbanisme
- Questions diverses

ADSL, WIMAX :

Le pylone-antenne pour couvrir le village de Labatut sera installée sur le terrain de Mlle Lépine, quartier Soubagnac cadastré n° 231, section F. Les frais d'installation sont pris en charge par le conseil général, un bail de 22 ans pour l'euro symbolique sera signé avec la propriétaire.

M. le Maire propose une délibération pour accepter le montage et accélérer les démarches administratives d'installation de l'antenne.

Vote : 8 oui

Convention UDAF :

M. le Maire propose de signer une convention avec l'UDAF, pour venir en aide à une personne nécessiteuse du village, la commune avance la somme de 866€ pour l'achat d'un poêle à bois, l'UDAF remboursera la somme mensuellement à la commune.

La somme de 866€ sera prélevée sur le compte 45811-000

Vote : 8 oui

Décision modificative :

M. le Maire propose d'accepter le virement de la somme de 989€ du compte 020 - Dépenses imprévues vers le compte 2041- Subventions d'équipement.

Vote : 8 oui

M. le Maire propose d'accepter le virement de la somme de 500€ du compte 020- Dépenses imprévues vers le compte 2188 - Autres immobilisations corporelles.

Vote : 8 oui

Convention CAF :

Les contrats aidés ne sont plus renouvelés. Nous réfléchissons sur le devenir du centre de loisirs.

M. le Maire propose de signer une convention avec la CAF pour le financement de ce centre de loisirs. Cette convention qui nous apportera une aide financière, nous obligera en contrepartie à pratiquer des tarifs modulés suivant le quotient familial des familles pour le paiement des journées du centre de loisirs.

Vote : 8 oui

Réunion du 1/12/2010 (suite)

Demande de subventions 2011:

M. le Maire signale que nous avons reçu 2 demandes de subvention de la part de la Ligue contre le Cancer et du Secours Catholique.

Après discussion, la décision sera prise au moment de la présentation du budget.

Réhabilitation des assainissements :

M. le Maire rappelle que les dossiers de réhabilitation doivent être déposés à la Mairie pour le 31 décembre 2010.

Urbanisme :

L'entreprise de ferronnerie Delas a remis son devis pour équiper le lavoir Duchemin de 2 écluses et de passerelles pour effectuer le pompage en cas d'incendie. Le montant du devis est de 4479.06€ TTC.

Après discussion, une réflexion sera menée pour trouver une solution moins onéreuse pour la commune.

Infos :

Le plan communal de sauvegarde va être mis à jour.

Le colombarium est installé au cimetière, coût 1800€. Le montant des concessions est encore à l'étude.

Une fenêtre a été remplacée dans la cage d'escalier de l'école, par l'entreprise Brignolat, coût 300.67€.

Nouveaux horaires du secrétariat de Mairie à partir du 1^{er} Janvier 2011:

Lundi et Mardi : 14h – 17h30

Jeudi et Vendredi : 8h30 – 12h

La préparation du Téléthon se finalise.

Fin de la séance